
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 17 août 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 1337

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 août 2016, en y retirant les articles 20.001, 20.021, 40.004 à 40.008, et en y ajoutant l'article 40.011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 1338

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 août 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 1339

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 1340

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 68 113,03 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation, du 1^{er} novembre 2016 au 15 avril 2017, pour la location d'un tracteur-chargeur avec opérateur pour l'exploitation de la chute à neige Anbar, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Vidolo ltée (CE15 1832), majorant ainsi le montant total du contrat de 66 777,48 \$ à 134 890,51 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1160587002

CE16 1341

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après mentionnées, plus bas soumissionnaires conformes, pour les numéros de contrat et les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, les contrats pour des services de transport de la neige, pour une durée de deux ans, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15062 et aux tableaux des prix reçus joints au dossier décisionnel :

Adjudicataire	Contrat	Montant (TTC)
9124-4277 Québec inc.	VMA-202-1618	923 438,62 \$
Gestion Gérard Boutin inc.	MHM-205-1618	868 183,18 \$
	VSP-205-1618	547 431,39 \$
Les Entreprises K.L. Mainville inc.	MHM-206-1618	738 840,96 \$
	MHM-207-1618	527 305,24 \$
Transporteur en vrac Ste-Hyacinthe inc.	VSP-206-1618	531 702,03 \$
Martin Lefèbvre Transport inc.	PMR-203-1618	960 228,66 \$
TOTAL		5 097 130,07 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1164631006

CE16 1342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Corps canadien des commissionnaires - Division du Québec, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une durée maximale de 24 mois plus une année d'option, dans le cadre de l'impartition des activités de gardiennage dans des installations du Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 2 716 980,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15220 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1163542001

CE16 1343

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 11 707 453,87 \$, taxes incluses, pour une période de 18 mois, pour la réalisation de travaux électriques et civils de mise aux normes de signalisation lumineuse de 40 intersections sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Pierre Brossard (1981) Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 804 969,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-44002;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1165897004

CE16 1344

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres collectives, d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture sur demande de sel de déglçage des chaussées;
- 3 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes indiqués et les participants concernés, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15141 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>FIRMES</u>	<u>PARTICIPANTS</u>	
	<u>SEL RÉGULIER (groupe A)</u>	<u>SEL TRAITÉ (groupe B)</u>
Compass Minerals	Anjou - Lachine - Lasalle -Le Plateau Mont-Royal - Le Sud Ouest - L'île Bizard-Sainte-Genevieve – Mercier– Hochelaga-Maisonneuve – Montréal-Nord – Pierrefonds-Roxboro – Rivière-des-Prairies –Pointe-aux-Trembles – Rosemont-La Petite-Patrie -Saint Laurent -Saint Léonard – Villeray-St-Michel-Parc- Extension - Village De Senneville - Ville de Côte-St-Luc - Ville de Dollard-Des-Ormeaux - Ville de Dorval et Ville de L'île de Dorval - Ville de Hampstead - Ville de Montréal-Est - Ville de Kirkland - Ville de Montréal Ouest - Ville de Ste-Anne-De-Bellevue - Ville de Westmount	Ville de Westmount Ville de Pointe-Claire Ville de Beaconsfield
Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée	Ahuntsic -Cartierville – Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grace - Outremont - Verdun – Ville-Marie - Ville de Baie D'Urfé - Ville de Mont-Royal - Société de Transport de Montréal	

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des villes liées participantes et de la Société de transport de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1167315003

CE16 1345

Vu la résolution CA16 22 0304 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 10 août 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 10 571 560,24 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égouts, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'aménagement paysager et de structures souterraines pour la Commission des services électriques de Montréal, dans la rue Notre-Dame Ouest, de l'avenue Atwater à la rue Saint-Augustin, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 846 560,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211618;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166446001

CE16 1346

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 161 217,49 \$, taxes incluses, pour la réfection de trois puits d'accès électriques au parc La Fontaine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Systèmes Urbains inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 570,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-6776;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1167334002

CE16 1347

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 362 432,79 \$, taxes incluses, pour des travaux de scellement de fissures d'un revêtement de chaussées en enrobé sur différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à 4042077 Canada inc. (Aménagement De Sousa), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 339 932,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 287901 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1167231038

CE16 1348

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Entrepreneurs de Construction Concordia inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation à diverses structures 2016 - Lot 2 (projet 16-05), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 404 424,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 330702;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1167091003

CE16 1349

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 544 682,72 \$, taxes incluses, pour des travaux de désaffectation d'un ancien tunnel, la reconstruction d'une conduite d'eau principale, de bases, de conduits et de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell dans la rue Sherbrooke, à l'est de l'accès à la place Versailles, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 358 873,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 288703 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1167231040

CE16 1350

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Gastier M.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux électromécaniques et de télémétrie au bassin et à l'édicule Marc-Aurèle-Fortin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 263 772,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3285-AE-16;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1163334018

CE16 1351

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 861 748,03 \$, taxes incluses, pour les travaux de sécurisation de l'enveloppe et les travaux de décontamination du 200-300, rue Bellechasse, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 510 680,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5847;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1167248001

CE16 1352

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 2 518 059,19 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation des sols des lots 5 207 393, 5 207 394 et 5 207 395, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le cadre du projet du Campus Outremont, dans l'arrondissement d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Excavation Loïselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 461 365,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221710;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1164021003

CE16 1353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 5 323 663,86 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration, phase 3, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Saint-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 070 156,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5853;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1165891002

CE16 1354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 993 754,06 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du lot 2A du projet des Escales découvertes du mont Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 968 754,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6874 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1164956014

CE16 1355

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SPB Psychologie organisationnelle inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation du potentiel et des compétences de gestion, pour une somme maximale de 601 031,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15149 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1166750002

CE16 1356

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de retenir les services professionnels du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet ltée afin de représenter les intérêts de la Ville de Montréal, préparer les procédures judiciaires et prendre les mesures et recours appropriés, en relation avec l'exécution des travaux de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent;
- 2 - d'autoriser à cette fin la réserve de la somme de 125 000 \$ plus les taxes applicables;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1163219005

CE16 1357

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le ministre de la Culture et des Communications, pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

- 2 - d'accorder la somme de 11 408 314 \$ pour 2016 et 11 408 314 \$, majoré de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les années 2017 à 2020, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 3 008 014 \$ en 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration, de compétence d'agglomération, vers le Service de la culture ;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture, à hauteur de 3 000 000 \$, plus un ajustement récurrent pour l'indice des prix à la consommation (IPC), sur le montant total de la contribution pour les exercices 2017 à 2020 ;
- 5 - d'autoriser le maire de Montréal, M. Denis Coderre, à signer le projet d'entente-cadre pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel .

Adopté à l'unanimité.

20.019 1161213001

CE16 1358

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la version anglaise du projet de convention de subvention « Grant Agreement » entre la Ville et Rockefeller Philanthropy Advisors, Inc. » pour la mise en place d'une stratégie de résilience urbaine à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1166083002

CE16 1359

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation, ou par tout autre moyen, d'un terrain situé au nord-ouest de la rue Ottawa, entre les rues Saint-Thomas et du Séminaire, constitué des lots 1 852 822, 2 924 965 à 2 924 970 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toute construction qui y est érigée, dont celle portant les numéros 301 à 315, rue Saint-Thomas, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux;

- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 20 373 570 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1164435006

CE16 1360

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation, ou par tout autre moyen, d'un terrain situé au nord-ouest de la rue Ottawa, entre les rues Saint-Thomas et du Séminaire, constitué du lot 1 852 821 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec toutes constructions qui y sont érigées, dont celle portant le numéro 330, rue de la Montagne, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'aménagement d'un nouveau parc et d'un bassin de rétention des eaux;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toute procédure requise à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 2 310 997,50 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1164435005

CE16 1361

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 328 220 \$ aux 30 organismes suivants, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme montréalais d'action culturelle 2016 de l'Entente MCC/Ville 2016-2017 :

Organismes	Montants
Association des libraires du Québec	10 000 \$
Association pour la création et la recherche électro-acoustique du Québec	15 000 \$
Bouge de là inc.	12 500 \$
Casteliers	10 000 \$
Centre d'art et de diffusion Clark	10 000 \$
Centre Turbine (Le)	13 000 \$
Circuit-Est	13 000 \$
Conscience urbaine	12 000 \$
Danse Danse	12 000 \$
Danse Imédia O.S.B.L.	10 000 \$
Des mots d'la dynamite	15 000 \$
DIASOL	10 000 \$
Espace Libre	12 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	7 320 \$
Fondation Metropolis Bleu	3 000 \$
Galerie & Atelier La Centrale électrique	5 000 \$
Groupe d'intervention vidéo de Montréal inc.	12 000 \$
Jamais Lu	6 400 \$
La Otra Orilla	13 000 \$
Le Moulin à musique	10 000 \$
Les Filles électriques	10 000 \$
Les Impatients (Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec)	13 000 \$
Les Productions Funambule Médias	15 000 \$
Lilith & Cie	8 000 \$
Maison de l'architecture du Québec	11 000 \$
Objets Dansants Non-Identifiés (O.D.N.I.)	12 000 \$
Productions réalisations indépendantes de Montréal (PRIM)	13 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	12 000 \$
Studio XX	12 000 \$
Théâtre Aux Écuries	11 000 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1164407001

CE16 1362

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 128 200 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les demandes soumises dans le cadre de la deuxième date de tombée en 2016, aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, concernant la réalisation des événements indiqués dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine (PSÉS) 2016;

Répartition du soutien financier

Événements	Organisme	Soutien proposé
Volet I : International		
Tournois Invitation de Goalball de Montréal	Association Sportive des Aveugles du Québec (ASAQ)	1 500 \$
Compétition de BMX Flatland Real City Spin	Association du BMX Flatland au Québec	6 000 \$
Tournoi ITF 18 ans (Catégorie 2)	Tennis Canada	5 000 \$
Championnats Internationaux de Tennis en Fauteuil Roulant	Tennis Canada	5 000 \$
Championnat International Camo Invitation 2016	Club de plongeon Camo Montréal Inc.	7 500 \$
Tournoi Invitation du Club Sportif MAA	Squash Québec	10 000 \$
Total		35 000 \$
Volet II : National		
Sélection nationale senior 2	Fédération de patinage de vitesse du Québec	2 500 \$
Championnat canadien junior 16 ans et moins	Fondation Élite Junior Tennis I.D.S.	5 000 \$
Championnats canadiens de handball senior 2016	Club de handball Celtique de Montréal	3 700 \$
Championnats Nationaux de Développement Speedo 2016	Club de plongeon Camo Montréal Inc.	7 000 \$
Sélections des coupes du monde d'automne	Fédération de patinage de vitesse du Québec	2 500 \$
Championnat Canadien Ouvert en danse sportive	Danse Sport Québec	5 000 \$
Total		25 700 \$
Volet III : Métropolitain		
Tournoi Bantam/Midget du Sud-Ouest de Montréal, 7 ^e édition	Tournoi Bantam/Midget du Sud-Ouest de Montréal	9 000 \$
Festival Bravy	Association des braves d'Ahuntsic Inc.	5 000 \$
Défi Cheer UQÀM	Club des Citadins de l'UQÀM	6 000 \$
Les championnats d'athlétisme de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	9 000 \$
Les événements de cross-country de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	9 000 \$
Classique verdunoise	Multisports Métro	6 000 \$
Défi international de bateau-dragon & Festival de la culture de Montréal	Montreal Chinese Cultural & Arts Foundation (MCCAF)	6 000 \$
40 ^e Omnium du Québec et entraînement jeunesse	Judo Québec	8 500 \$
Extreme Cheerfest	North Shore Cheerleading	9 000 \$
Total		67 500 \$
Grand total		128 200 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1167307002

CE16 1363

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 16 380 \$ à Table de quartier Lac St-Louis/Dorval (TQS) pour la réalisation de son plan d'action territorial en développement social, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (Alliances pour la solidarité Ville-MTESS 2013-2017) - Ville liée de Pointe-Claire;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1163220005

CE16 1364

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à l'organisme Le Regroupement arts et culture Rosemont-Petite-Patrie pour la réalisation du projet Parcours M, édition 2016;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1166344008

CE16 1365

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 26 000 \$ à la Société pour l'organisation du Forum mondial sur l'économie sociale 2016 afin de faire la promotion de l'entrepreneuriat dans le cadre du GSEF (Global Social Economy Forum) 2016;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1165008004

CE16 1366

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 11 284 767,25 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Construction Généphi inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 000 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6853;
- 4 - d'autoriser un ajustement budgétaire annuel et récurrent de 115 000 \$ au budget de fonctionnement du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, à compter de l'exercice 2018, pour les frais d'entretien des 11 nouvelles structures;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1166316014

CE16 1367

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 2 334 080 \$, pour l'année 2016-2017, à Club des petits déjeuners du Canada pour la réalisation du projet « Nourrir les enfants de Montréal - septembre 2016 au 30 juin 2017 », dans le cadre de la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 1 633 856 \$, en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement 2016 du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS);
- 4- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du SDSS, de 700 224 \$, pour l'exercice 2017, ce montant sera pris à même l'enveloppe de 5 M\$ en demande additionnelle pour la Politique de l'enfant;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1167392001

CE16 1368

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) dans le cadre du projet du Campus Outremont et du projet Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1166708005

CE16 1369

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de déclarer le conseil de la Ville compétent, pour une période de deux ans, à l'égard de tous les arrondissements afin d'adopter une Politique de gestion contractuelle unique applicable à l'ensemble de ceux-ci, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*;

2 - d'approuver la Politique de gestion contractuelle, jointe au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la Politique de gestion contractuelle, jointe au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1164990001

CE16 1370

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur la transparence et le suivi des motions des conseillers adoptées par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1163430010

CE16 1371

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- de mandater le Service des communications afin :

- d'évaluer les plateformes numériques appropriées pouvant être mises à la disposition des commissions permanentes, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Ville de Montréal, de manière à favoriser la communication auprès des citoyens (R-1);
- d'évaluer les moyens de communication appropriés permettant de mieux rejoindre la diversité montréalaise (R-2);
- de dresser l'inventaire des moyens de communications à sa disposition (R-2);
- d'inclure la diversité montréalaise dans ses stratégies et opérations de communication (R-2);
- de mesurer la portée de ses actions de communications auprès des publics-cibles représentant la diversité montréalaise (R-2).

2- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Soutien aux communications des commissions permanentes - Mandat CM14 0954 ».

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163430011

CE16 1372

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 40 000 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration, vers le budget de fonctionnement du Service des communications afin de réaliser une campagne de recrutement de citoyens testeurs.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1167286004

CE16 1373

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser un virement budgétaire de 244 300 \$ destiné au financement de 3 postes permanents au Service de la culture, Direction des bibliothèques, Division du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC), en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget 2016 du Service de la culture, Direction des bibliothèques, Division RAC;

- 2- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de la culture, Direction des bibliothèques, Division RAC, à compter de 2017 au montant de 358 200 \$;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1160003002

CE16 1374

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser pour l'année 2016, un virement budgétaire de 254 500 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal;
- 2- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire en 2017 de 519 100 \$, en 2018 de 532 000 \$ et en 2019 de 270 400 \$, du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1164107005

CE16 1375

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Kelly Johnson et Edmund Idziak contre la Ville de Montréal pour la somme de 175 000 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Chantal Bruyère, le chèque suivant :
 - 175 000 \$ à l'ordre de Ménard Martin Avocats en fidéicommiss en règlement du capital, des intérêts, l'indemnité additionnelle et les frais judiciaires;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1163219006

CE16 1376

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville et Transdev Québec inc. pour une somme globale de 712 250 \$, dont 502 250 \$ reste à payer avec intérêts et frais d'expert, représentant l'indemnité finale payable à titre de locataire à la suite de l'expropriation à des fins de cour de services municipaux d'une partie des lots 4 177 733 et 1 573 139 ainsi que du lot 1 573 765 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, identifiés par les articles 1 et 2 au plan A-46 Saint-Paul ainsi qu'aux articles 1 à 3 au plan A-47 Saint-Paul, dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Cassandra Louis du Service des affaires juridiques, les chèques suivants :
 - le solde de l'indemnité finale totale qui s'élève au montant de 502 250 \$ en capital, plus les intérêts au taux légal comptabilisés à partir du 1^{er} mars 2013 jusqu'à parfait paiement et dont le chèque sera rédigé au nom de l'étude Maître Jean-Pierre Lortie en fidéicommiss;
 - les frais d'experts totalisant la somme de 23 482,31 \$, dont le chèque sera rédigé au nom de Raymond Joyal Cadieux Paquette et associés ltée;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1167300002

CE16 1377

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue entre la Ville et Universcène inc. pour une somme globale de 580 000 \$ dont 75 000 \$ reste à payer avec intérêts et frais d'experts, représentant l'indemnité finale payable à titre de locataire à la suite de l'expropriation à des fins de cour de services municipaux d'une partie des lots 4 177 733 et 1 573 139 ainsi que du lot 1 573 765 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, identifiés par les articles 1 à 3 au plan A-47 Saint-Paul, dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Cassandra Louis du Service des affaires juridiques, les chèques suivants:
 - le solde de l'indemnité finale totale qui s'élève au montant de 75 000 \$ en capital, plus les intérêts au taux légal comptabilisés à partir du 30 mars 2013 jusqu'à parfait paiement et dont le chèque sera rédigé au nom de l'étude Maître Jean-Pierre Lortie en fidéicommiss;
 - les frais d'experts totalisant la somme de 30 640, 06 \$ dont le chèque sera rédigé au nom de Raymond Joyal Cadieux Paquette et associés ltée;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1167300001

CE16 1378

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire en Cour fédérale une réclamation d'indemnité supplémentaire de 16 558 745,40 \$ contre Sa Majesté la Reine du Canada, dans le cadre des expropriations entourant les travaux de construction du nouveau pont sur le Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1167234001

CE16 1379

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 30 juin 2016 - Volet municipal;
- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2016 comparé avec le 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1165205005

CE16 1380

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 30 juin 2016 - Volet agglomération ;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 30 juin 2016 comparé avec le 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1165205006

CE16 1381

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise portant sur « l'Analyse de l'opportunité de se doter, à l'échelle de l'agglomération montréalaise, d'un conseil des politiques alimentaires » .

Adopté à l'unanimité.

30.014 1163430015

CE16 1382

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement - Mandat CM14 0181 ».

Adopté à l'unanimité.

30.015 1163430012

CE16 1383

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier aux artères en chantier (15-089) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1161179009

CE16 1384

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (14-004) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1163430014

CE16 1385

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1165019001

CE16 1386

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

2- de déclarer, le conseil de la Ville compétent pour une période de 2 ans, à l'égard de tous les arrondissements afin d'adopter un règlement relatif aux chiens et autres animaux domestiques et ce, jusqu'au 22 août 2018, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1166379001

CE16 1387

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur le contrôle des animaux », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1165086003

CE16 1388

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement relatif au stationnement des véhicules en libre-service »;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091) ».

Adopté à l'unanimité.

40.011 1160335001

CE16 1389

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) intitulé « Au-delà des chantiers, pensons les quartiers – L'Avenir des quartiers avoisinant l'échangeur Turcot – Saint-Henri Ouest, Émard, Côte-Saint-Paul ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1161079004

CE16 1390

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 juillet 2016, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1163496007

Levée de la séance 11 h 30

70.001

Les résolutions CE16 1337 à CE16 1390 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville